

Département des arts et lettres Échéancier hiver 2019

10 décembre	Date limite pour la remise des plans de cours au département des arts et lettres
7 janvier	Début du trimestre hiver 2019
15 janvier	Date limite de modification d'inscription sans mention d'échec et avec remboursement
21 janvier	Date limite d'annulation de cours sans mention d'échec et avec remboursement
21 janvier	Date limite pour les demandes de correcteurs-dépanneurs
2 février	Date limite pour recevoir les demandes de reconnaissance d'exigences de qualification d'enseignement (EQE) pour l'enseignement dans le cadre de l'opération annuelle
2 mars	Dernier jour au département pour rendre une décision motivée dans le cadre de l'opération annuelle de reconnaissance d'EQE
4 mars	Premier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
8 mars	Dernier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
18 mars	Date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement
18mars	Date limite pour la remise de l'appréciation du mi-trimestre aux étudiants de premier cycle (au moins 25 % du résultat global) ¹
19 avril	Vendredi Saint (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
22 avril	Lundi de Pâques (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
30 avril	Fin du trimestre hiver 2019
7 mai	Date limite pour la remise des résultats par les enseignants

Mis à jour le 8 novembre /gm

¹ La date limite de l'appréciation de mi-trimestre correspond toujours à la date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement